



Fiche synthétique sur le retour d'expérience du CEAS Burkina pour l'organisation d'une semaine communale d'assainissement

Organisation d'une semaine communale d'assainissement

Le contexte – Les enjeux

Chaque année, les quantités de déchets augmentent dans nos villes. Ceci s'explique par la démographie galopante mais par les modes de production et de consommation qui ont beaucoup évolué. Pourtant la mauvaise gestion des déchets entraîne plusieurs problèmes dont la constitution de tas sauvages dans les espaces publics qui ont pour conséquences la pollution de l'environnement, les maladies chez les hommes et les animaux... Face à la modicité des moyens financiers des collectivités pour prendre en charge les déchets, une des démarches à promouvoir est l'instauration des semaines communales de l'assainissement. Elles offrent non seulement l'occasion de sensibiliser les populations sur la question des déchets et elles permettent de nettoyer la ville et d'en débarrasser des tas sauvages



Les jeunes s'organisent pour des actions de sensibilisation pendant la semaine communale de Kaya

Objectifs et Résultats attendus d'une semaine communale d'assainissement :

Chaque semaine communale doit avoir des objectifs clairs en fonction du contexte en matière de gestion des déchets ainsi que l'ampleur dans la ville concernée. Ces objectifs doivent être fixés de façon concertées avec les populations à travers un comité. Chacun doit trouver son intérêt, la Mairie comme la population.

Les objectifs spécifiques visés à travers l'organisation de la semaine communale de l'assainissement doivent ressembler à :

- ✓ Tant de tas sauvages identifiés sont évacués et des mécanismes sont définis et mis en application ; pour éviter leur réapparition au moins dans les six mois suivant leur évacuation ;
- ✓ La population est informée de la mise en œuvre des activités de GDS et adhère aux actions de la mairie ;
- ✓ Des actions de nettoyages des lieux publics et de curage de caniveaux sont réalisées ;
- ✓ Rendre les lieux publics propres.

Les résultats visés à travers l'organisation de la semaine communale de l'assainissement doivent ressembler à :

- ✓ Les populations se sont massivement mobilisées grâce aux actions de communication de masse ;
- ✓ Telle nombre de tas sauvages sont répertoriés et évacués ;
- ✓ Les espaces publics ont été nettoyés par la population.

La démarche pour l'Organisation de la semaine communale d'assainissement :

Elle peut être instituée ou organisée selon les besoins. Le nombre par année est aussi à décider selon les besoins de la commune. Le travail préalable à faire est de sensibiliser les populations par rapport aux impacts négatifs des déchets et la nécessité de la collecte, du traitement et même de la réduction de sa production.

Actions préalables :

- ✓ Un consensus des autorités sur le projet de SCA est nécessaire dans un premier temps ;
- ✓ Il est nécessaire de dresser ensuite le répertoire précis des lieux insalubres à nettoyer ;
- ✓ Informer largement les populations pour susciter leur adhésion et leur implication ;
- ✓ Tenir des séances de sensibilisation des riverains avant et après l'évacuation des tas sauvages ;
- ✓ Convenir d'un mécanisme pour le maintien des sites évacués dans un état de propreté durable avec les riverains avant de procéder à l'évacuation des tas identifiés.

Mise en place d'un comité d'organisation :

Un comité d'organisation doit être mis en place afin de préparer l'évènement en complicité avec les autorités communales. Ceci a pour avantage de mieux organiser la semaine sans en oublier les détails. Il est recommandé de ne pas mettre en place un comité avec un nombre pléthorique de membres

Séance de travail des membres du comité pour élaborer le programme d'activité :

Dresser le bilan des actions précédentes s'il y en a eu ;

Identifier des acteurs, des partenaires, des sponsors ;

Définir une thématique pour la semaine communale de salubrité ;

Définir un contenu de la semaine communale de l'assainissement (l'objectif de la SCA, les résultats attendus, les activités) ;

Elaborer un budget ;

Définir un chronogramme du déroulement de

la SCA tout en précisant les responsables par activité et les échéances pour faciliter le suivi de l'évolution ;

Définir comment mobiliser les acteurs, les partenaires et les sponsors ;

Définir une stratégie d'information-communication.

NB : Une table ronde des partenaires peut être organisée afin de mobiliser des partenaires techniques et financiers, les bonnes volontés pour soutenir la commune dans la GDS.

Les activités possibles à proposer pendant la semaine communale d'assainissement :

La tenue d'un dialogue citoyen autour de la gestion des déchets qui offre un moment d'échanges entre le premier responsable de la commune et la population sur la question de l'Assainissement ;

La réalisation d'une émission radiophonique sur une thématique de la GDS avec un ou plusieurs médias au niveau local pour atteindre le maximum de la population ;

L'évacuation des tas sauvages préalablement répertoriés dans la ville (mobiliser les moyens nécessaires)

Le nettoyage de certains lieux publics identifiés avec la population.

Coûts :

Le budget tiendra compte de l'ampleur des travaux et des moyens mis à disposition.

Mobiliser des parrains pour soutenir la SCA :

Il est nécessaire d'avoir un ou plusieurs parrains qui sont prêts à accompagner l'activités. Ces parrains pourraient être des personnes ressources ressortissants de la localité ou autres personnalités pouvant accompagner l'évènement (Ministre, Député, Directeur de grande société...).



Des actions de nettoyages organisées dans le cadre de la semaine communale de Kaya

Leçon à retenir

Les semaines communales constituent de bonnes occasions de mobilisation et de sensibilisation des populations. Elles permettent de donner un bon « coup de ballet à la ville » mais aussi elles offrent l'occasion au premier responsable de la ville d'accomplir son devoir de redevabilité envers les populations. Elles contribuent au changement de comportements et à la responsabilisation des populations vis-à-vis de la production et la gestion des déchets municipaux.